



LES PERSONNES EN DIFFICULTÉ AVEC LES SAVOIRS DE BASE ET LA LANGUE FRANÇAISE EN OCCITANIE

Éléments de connaissance pour mieux les orienter

▲ De quoi parle-t-on ?

Analphabétisme : désigne la situation de personnes qui n'ont jamais été scolarisées. Compte tenu de la définition de l'illettrisme, l'analphabétisme dans notre pays concerne essentiellement les personnes étrangères n'ayant jamais appris un code écrit.

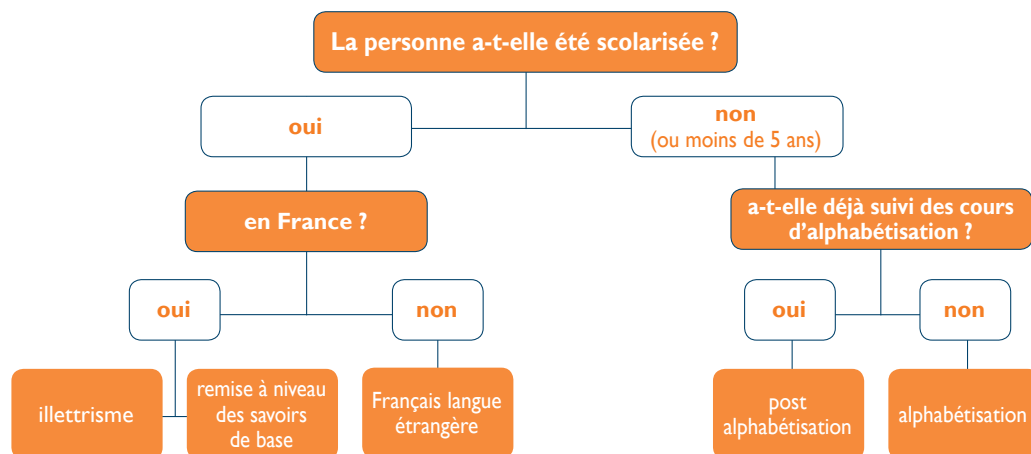
Illettrisme : désigne la situation de personnes qui, après avoir été scolarisées en langue française, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base, pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante.

Français langue étrangère : désigne le cadre d'apprentissage de la langue française pour des personnes non francophones d'origine et scolarisées dans leur langue maternelle.

Remise à niveau des savoirs de base : désigne une action de formation pour des personnes, scolarisées en langue française, pour qui la maîtrise des compétences de base est globalement acquise mais qui éprouvent des difficultés lors de leur utilisation dans des contextes variés ou nouveaux.

En France, 11% des adultes de 18 à 65 ans, quelle que soit leur origine, ne maîtrisent pas suffisamment les savoirs de base pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante.

▲ Comment repérer les différentes situations ?





▲ Les dispositifs de formation de la Région Occitanie

Départements 11 ; 30 ; 34 ; 48 ; 66

Départements 09 ; 12 ; 31 ; 32 ; 46 ; 65 ; 81 ; 82

Lutte contre l'illettrisme et apprentissage du français (acquérir les degrés 1 et 2 du cadre de référence de l'ANLCI)	CAP COMPÉTENCES CLÉS	PLATEFORMES D'ACCÈS AUX SAVOIRS : COMPÉTENCES DE BASE
	Objectifs : acquérir les savoirs fondamentaux (oral et écrit) pour intégrer une formation ou accéder à l'emploi. Public : personne en situation d'illettrisme (non maîtrise des degrés 1 et 2 du cadre de référence ANLCI ¹) ou en difficulté avec la langue française (scolarisée dans la langue maternelle, au moins au niveau A1 du CECRL ² à l'oral et ne pouvant bénéficier des formations de l'OFII). Organisation : 40 à 400 heures sur 12 mois maximum. Temps partiel non rémunéré.	
	Critères spécifiques : Demandeur d'emploi inscrit à Pôle emploi.	
Consolidation des savoirs de base et pré qualification (acquérir les degrés 3 et 4 du cadre de référence de l'ANLCI)	ÉCOLES RÉGIONALES DE LA DEUXIÈME CHANCE	
	Objectifs : construire le projet professionnel dans une dynamique d'insertion professionnelle et sociale. Développer l'autonomie et les savoir-être. Consolider les savoirs de base vers les degrés 3 et 4 de l'ANLCI. Public : jeune sans qualification. Organisation : alternance de périodes en entreprise. 12 mois maximum. Temps plein, rémunération possible.	
	Critères spécifiques : Jeune de 18 à 25 ans inscrit à Pôle emploi. Sortie du système scolaire > 6 mois.	Critères spécifiques : Jeune de 18 à 30 ans.
	CAP AVENIR	
	PLATEFORMES D'ACCÈS AUX SAVOIRS : REMISE À NIVEAU	
	Objectifs : définir le projet professionnel et/ou se remettre à niveau avec les savoirs de base vers les degrés 3 et 4 de l'ANLCI, en lien avec le secteur visé. Public : demandeur d'emploi inscrit à Pôle emploi et maîtrisant les degrés 1 et 2 de l'ANLCI. Organisation : temps plein avec alternance de périodes en entreprise. Rémunération possible.	
	Critères spécifiques : Parcours moyen : 500 heures dont 1/3 en entreprise. Sortie du système scolaire > 6 mois et niveau < III	Critères spécifiques : Parcours de 40 à 400 heures (compétences de base + remise à niveau). Possibilité de FOAD. Inscrit à Pôle emploi cat. 1,2 ou 3.
	CAP MÉTIERS	
	PARCOURS ORIENTATION INSERTION	
	Objectifs : construire le projet professionnel et les savoirs de base avec acquisition de premiers gestes professionnels en situation. Public : demandeur d'emploi inscrit à Pôle emploi et maîtrisant les degrés 1 et 2 de l'ANLCI. Organisation : alternance de périodes en entreprise. Temps plein, rémunération possible.	
Critères spécifiques : Parcours moyen : 500 heures. Sortie du système scolaire > 6 mois et niveau < III.	Critères spécifiques : Parcours de 35 à 400 heures. Inscrit à Pôle emploi cat. 1,2 ou 3.	
OBJECTIF APPRENTISSAGE		
Objectifs : accompagner à la signature d'un contrat d'apprentissage en consolidant le projet professionnel, les savoirs de base et les savoir-être. Public : jeune < 30 ans ou adulte en situation de handicap. Organisation : alternance de périodes en entreprise. Temps plein, formation rémunérée.		
Critères spécifiques : Projet validé par une mission locale ou par un prescripteur habilité.	Critères spécifiques : Inscrit à Pôle emploi cat. 1,2 ou 3.	

(1) ANLCI : Agence nationale de lutte contre l'illettrisme

(2) CECRL : Cadre européen commun de référence pour les langues



▲ La formation linguistique de l'Office français de l'immigration et de l'intégration

Objectifs : apprendre le Français langue d'intégration (FLI) visant l'acquisition d'un usage quotidien de la langue et des outils nécessaires à une bonne insertion dans la société française.

Public cible : étrangers primo-arrivants (hors UE) ayant vocation à s'installer légalement et durablement sur le territoire français et signataires du Contrat d'intégration républicaine (CIR) ou du Contrat d'accueil et d'intégration (CAI).

Niveau de sortie : 3 parcours de formation linguistique vers les niveaux A1, A2 et B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Durée des parcours : 50 à 200 heures

Prescription : bureau d'accueil et d'intégration de l'OFII

Financement : ministère de l'Intérieur

Retrouvez toutes ces formations sur www.meformerenregion.fr

Me former en région*
Occitanie

Soyez acteur de votre parcours formation
Trouvez sur Meformerenregion.fr toutes les informations utiles pour vous former en région!

1 ÊTRE ACCOMPAGNÉ dans sa démarche → 2 S'INFORMER sur les métiers → 3 TROUVER une formation → 4 FINANCER une formation *

Ce portail a été cofinancé par :

www.meformerenregion.fr

▲ Autres dispositifs de formation en région Occitanie

Ouvrir l'école aux parents pour la réussite éducative - OEPRE

Objectifs : acquérir une meilleure maîtrise de la langue française ; favoriser une meilleure insertion dans la société française, par la présentation des principes, usages et valeurs de la République ; faciliter la connaissance de l'institution scolaire, des droits et devoirs des élèves et des parents, afin de leur donner les moyens de mieux suivre la scolarité des enfants et de faciliter l'exercice de la parentalité.

Public cible : parents d'élèves, immigrés ou étrangers hors Union européenne

Niveaux : tous niveaux

Durée des parcours : 120 heures environ

Prescription : établissements scolaires participants

Financement : ministère de l'Éducation nationale, ministère de l'Intérieur

Autres actions de proximité

Il s'agit d'actions ne s'inscrivant pas dans un dispositif défini mais concourant activement à développer les compétences de base et/ou la formation linguistique.

Majoritairement associatives, ces actions de proximité peuvent prendre la forme d'ateliers linguistiques et/ou d'écriture, de cours d'alphabétisation, etc.

Parmi ces actions, certaines s'inscrivent dans une démarche d'Ateliers sociolinguistiques (ASL).

Pour plus d'informations, contactez le **Centre de ressources** de votre département ou rendez-vous sur illettrisme-analphabetisme.atout-metierslr.fr



▲ Pour aller plus loin

Contactez le **centre de ressources** de votre département

Aude 11
CREPA - 04 68 72 59 36
crepa@ligue11.org



Gard 30
CEREGARD - 04 66 21 24 68
ceregard@orange.fr



Hérault 34
ASMOUNE - 04 67 18 63 64
asmoune@wanadoo.fr



Lozère 48
CRIA 48 - 04 66 49 10 32
crialozere@gmail.com



Pyrénées-Orientales 66
CRIA 66 - 04 68 08 10 08
cria66@ac-montpellier.fr



Départements 09 - 12 - 31 - 32 - 46 - 65 - 81 et 82
Ressources et Territoires - 05 62 11 38 34
accueil@ressources-territoires.com



ou rendez-vous sur illettrisme-analphabetisme.atout-metierslr.fr

LUTTER CONTRE L'ILLETTRISME ET L'ANALPHABÉTISME

Des outils et des infos pratiques sur les savoirs de base en région :

- Connaître l'offre de formation
- Accéder aux études et référentiels
- Contacter les acteurs clés et suivre leurs actualités

0 800 11 10 35 Service à l'appel gratuit

illettrisme-analphabetisme.atout-metierslr.fr